

AU FIL DU FLON

JUILLET 2026
COMMUNE LE FLON



INFORMATIONS COMMUNALES

REPORTAGES

CONCOURS



 Le mot de la Syndique	page 3
 Texte à méditer	page 4
 Vacances Bureau communal	page 5
 Cartes d'identité et passeports	page 6
 DIGI FR	page 7
 Nouveau Conseil communal	page 8
 Commissions communales	page 9
 CFF, billets dégriffés	page 10
 Jubilaire, Murielle Dévaud Aniceto	page 11
 Amicus	page 12
 Mise à jour de la mensuration officielle	page 13
 Le coin des Séniors, thé dansant	page 14
 Table conviviale de Noël	page 15
 Café Séniors de mars 2026	page 16
 Activités Commission Seniors	page 17
 Concours	page 18
 M. Jean-Claude Bongard	page 19-21
 Mme Denise Pittet	page 22-23
 Groupe de Patoisans de la Veveyse	page 24-27
 29ème Giron des Jeunesses Veveysannes	page 28-31
 Jeu	page 32



Chères habitantes, Chers habitants,

C'est avec une grande reconnaissance que je m'adresse à vous aujourd'hui en tant que nouvelle syndique. Je tiens à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous avez accordée à la liste de l'Entente communale lors des dernières élections. Votre soutien nous engage pleinement à œuvrer avec sérieux, écoute et détermination pour le bien de notre commune.

Cette année 2026 sera marquée par la continuité d'un projet et un événement d'envergure pour notre région. Je commencerai par les travaux Valtraloc au carrefour de Bouloz qui ont débuté durant l'automne 2025. Ce chantier, nécessaire à l'amélioration de nos infrastructures et de la mobilité, entraînera malheureusement certains désagréments pour les automobilistes. Des perturbations de circulation sont à prévoir jusqu'en 2027. Nous sommes conscients de ces inconvénients et vous remercions d'ores et déjà pour votre patience et votre compréhension durant cette période.

Ensuite, notre Jeunesse sera particulièrement à l'honneur puisqu'elle organisera du 20 au 23 août 2026, le Giron des jeunesses Veveysannes dont le thème sera les 7 Merveilles. Cet événement d'ampleur régionale est une magnifique opportunité de mettre en lumière le dynamisme et la motivation de nos jeunes. Je vous invite d'ores et déjà à leur réserver un accueil chaleureux et à participer nombreuses et nombreux à cette belle fête. Ils sont également à la recherche de bénévoles, n'hésitez pas à vous engager ! Vous trouverez de plus amples informations dans le reportage qui lui est consacré à la fin de ce bulletin.

Enfin, à l'approche de la belle saison, je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été. Qu'il soit synonyme de détente, de convivialité et de moments précieux partagés au sein de notre commune.

Claudia Dougoud



L'été, livre de lumière

Poème méditatif pour la saison estivale

(Source inconnue)

L'aube des jours clairs...l'été commence dans un souffle doux, une promesse écrite dans la lumière. Les matins s'ouvrent comme des pétales, et le ciel, vaste, s'étire sans fin. Chaque rayon est une caresse, chaque brise, une parole discrète qui murmure : « Prends ton temps. »



Le chant des arbres... sous les feuillages, la terre respire. Les arbres, immobiles et sages, racontent des histoires de patience. Leur ombre est un refuge, un poème posé sur la poussière des chemins. Écoute leurs murmures : ils parlent de racines profondes, de force tranquille, de la beauté qui ne s'impose pas, mais demeure.

Les rivières en liberté... les rivières glissent, légères et joyeuses, elles emportent les reflets du jour, elles dansent avec les nuages voyageurs. Leur chant apaise les pensées dispersées, comme une musique qui lave le coeur. Regarde-les : elles ne s'arrêtent jamais, mais elles ne se pressent pas. Elles connais-sent le secret de la fluidité.



L'école de lenteur... l'été est une école silencieuse. Il nous apprend à marcher sans hâte, à savourer la tiédeur de l'air, à é-couter le chant des cigales comme une prière qui monte vers l'azur. Chaque instant est une offrande, chaque souffle, une bénédiction. Il suffit d'ouvrir les mains, et de laisser tomber le poids des urgences.

Le crépuscule embrasé...quand le soir descend, et que le ciel s'embrase de rouge et d'or, reste là, immobile. Regarde la lumière mourir sans peur, car elle renaîtra demain. Dans ce silence vibrant, le coeur s'élargit, comme la mer qui accueille la lune. Et tu comprends : l'été n'est pas seulement une saison, c'est une invitation à vivre pleinement.





Vacances d'été

Le Bureau communal sera fermé du
lundi 27 juillet 2026 au vendredi 14 août 2026.
De retour le lundi 17 août 2026, dès 08h30.

Administration communale

Commune Le Flon

Route de Moudon 19b

1699 Porsel

021 907 12 11

- commune@leflon.ch
- caisse@leflon.ch
- controle.habitants@leflon.ch
- construction@leflon.ch

- www.leflon.ch

Cartes d'identité

Pendant la fermeture de nos bureaux, il y a toujours la possibilité de passer directement au Service des passeports, à Granges-Paccot, Rte d'Englisberg 11, pour commander vos documents d'identité.

Pensez à téléphoner avant de passer pour prendre rendez-vous au 026 305 15 26.



Cartes du compacteur

Pour celles et ceux qui n'utilisent pas la plateforme pour la recharge des cartes du compacteur, pensez à venir au Bureau communal avant la fermeture estivale.



Pensez à vérifier la validité de vos documents d'identité avant les/vos vacances.



Carte d'identité

- Adultes : CHF 70.00
durée de validité : 10 ans

- Enfants : CHF 35.00
durée de validité : 5 ans

Les cartes d'identité peuvent être commandées auprès de l'Administration communale.

Il faut vous munir de votre « **ancienne** » **carte d'identité** et d'une **photo de bonne qualité** (noir-blanc ou couleur), récente de moins de 6 mois.

Les adultes et les enfants concernés (dès 7 ans) doivent être présents lors de la commande.

L'émolument se paie à la commande et la carte d'identité est envoyée à votre adresse, en recommandé, dans un délai de 10 jours ouvrables.

La carte d'identité peut également être commandée via :

Service des passeports (SPoMi),
Route d'Englisberg 11
1763 Granges-Paccot

(Sortie autoroute Fribourg Nord, prendre la direction comme pour aller chez CONFORAMA).

Passeport

- Adultes : CHF 145.00
durée de validité : 10 ans

- Enfants : CHF 78.00
durée de validité : 5 ans

Les passeports doivent être commandés directement au Service des passeports (SPoMi) :

**Route d'Englisberg 11
1763 Granges-Paccot**

(Sortie autoroute Fribourg Nord, prendre la direction comme pour aller chez CONFORAMA).

Il est indispensable de prendre rendez-vous **au 026 305 15 26**.

(possible temps d'attente au téléphone). Le délai pour obtenir un rendez-vous est assez long, donc pensez à téléphoner assez vite par rapport à la fin de validité de votre document.

Pas besoin d'apporter une photo avec vous car elle est faite sur place !

Le paiement se fait à la commande sur place et le document vous est adressé à votre domicile, en recommandé, dans un délai de 10 jours ouvrables.

En cas d'urgence si document périmé?

Comment obtenir un passeport d'urgence ?

- Je fais les démarches **par téléphone** au **026/305.14.92**

- Je fais les démarches en me rendant sur place sans rendez-vous.

Veuillez prévoir un certain temps d'attente dans leurs bureaux.

- Vous pouvez aussi l'obtenir auprès des aéroports de Genève-Cointrin, Zurich-Kloten, Bâle-Mulhouse et Lugano-Agno à un prix majoré de :
CHF150.00.

Documents à apporter :

- Ancien passeport pour annulation

- Vous n'avez pas besoin d'apporter de photo, celle-ci est prise sur place.

Délai pour l'établissement du document : 1 heure.

Tarif et validité :

- CHF 100.-

- Valable pour un seul voyage mais au maximum 1 année

Le paiement s'effectue sur place par carte de débit, crédit, Postcard ou en cash.

Commandes de documents via DIGI-FR

ADMINISTRATION
DIGI-FR



Comment procéder ?

Attestation de domicile

Pour ce faire, avant de vous connecter sur :

<https://egov.fr.ch> vous avez besoin

- **D'une pièce d'identité** (carte d'identité ou passeport).

- **D'un moyen de paiement en ligne** (TWINT, cartes de crédit Visa, Master Card, Postfinance).

- Potentiellement d'une **procuration** si vous commandez une **attestation de domicile pour quelqu'un d'autre**.

Coût : CHF 10.00

Comment procéder ?

1. Cliquer sur le lien ci-dessus qui ouvre la page du Guichet virtuel sur lequel devez vous connecter avec votre compte SwissID (au besoin, en créer un).

2. Compléter en ligne les informations demandées sur chacun des écrans.

3. Inclure les documents demandés, en pièces jointes.

4. Confirmer la commande d'attestation de domicile et payer.

Ensuite ?

1. La commune va traiter votre demande d'attestation de domicile.

2. Si la demande est valide, l'attestation de domicile vous sera transmise via le Guichet virtuel (voir la rubrique "mes documents"). Vous allez recevoir une notification du Guichet virtuel lorsque l'attestation sera disponible.

3. Pour information : l'attestation n'est pas signée mais elle est munie d'un QR-code vous assurant de sa validité.

Délai ?

La commune traite votre demande en ligne dans les 48 heures ouvrables.

Attestation de déménagement

1. Cliquer sur le lien :

<https://egov.fr.ch> qui ouvre la page du Guichet virtuel sur lequel on doit se loguer avec notre compte SwissID (au besoin, en créer un).

2. Compléter en ligne les informations demandées sur chacun des écrans.

3. Inclure les documents demandés, en pièces jointes.

4. Transmettre la demande de déménagement.

Ensuite ?

1. La Commune de départ traite votre annonce de déménagement.

2. Si le dossier est complet, la Commune de départ la transmet à votre commune d'arrivée.

3. La Commune d'arrivée traite votre dossier et vous informe que tout est en ordre ou vous contacte si nécessaire.

Durant ce processus, vous serez informés à chaque étape décrite ci-dessus.

Délais ?

Commune de départ : vous recevrez une confirmation de votre annonce de déménagement dans le guichet virtuel.

Votre annonce de départ sera traitée en principe, dans les 48 heures, selon les horaires d'ouverture de votre commune, par le Contrôle des habitants. Ce dernier prendra contact avec vous si nécessaire.

Commune d'arrivée : dès la validation de votre annonce de déménagement par la Commune de départ, celle-ci sera transmise à votre nouvelle commune de domicile. Le Contrôle des habitants vous contactera si besoin.



Si votre Commune de destination n'est pas encore connectée à eDéménagement, vous devrez vous rendre personnellement au Contrôle des habitants de votre nouvelle commune de domicile pour annoncer votre arrivée.

Encore une dernière chose : pensez tout de même à récupérer votre acte d'origine (pour les personnes concernées) et à venir rendre votre carte du compacteur.

Si vous choisissez de vous déplacer au guichet de la commune, il est impératif :

- De compléter le formulaire "Départ".

- En cas de séparation, de compléter le formulaire "Annonce de séparation de fait".

- Retirer l'acte d'origine afin de le déposer dans la nouvelle commune de domicile.

- De contacter le Service des écoles.

Le Contrôle des habitants se charge ensuite de communiquer les départs aux Services de l'Etat de Fribourg :

Service cantonal des contributions, Office de la circulation et de la navigation pour les propriétaires d'un véhicule, Administration des écoles, Paroisses catholique et protestante.



COMMUNE LE FLON – CONSEIL COMMUNAL – REPARTITION DES DICASTÈRES
LEGISLATURE 2026 – 2031

	DOUGOUD Claudia SYNDIQUE claudia.dougoud@leflon.ch	<u>Dicastères</u> Administration générale, Personnel, Informatique et Internet, Déchetterie	<u>Suppléant/e/s</u> Fragnière Ludovic
	FRAGNIERE Ludovic VICE-SYNDIC ludovic.fragniere@leflon.ch	Routes, Aménagement, Police, Stand de Tir, Culture et Loisirs	Chevalley Cédric
	ALBANESI Ida CONSEILLERE COMMUNALE ida.albanesi@leflon.ch	Ecole, AES, Passeport Vacances, Animation Jeunesse Veveyse	Dougoud Claudia
	CHEVALLEY Cédric CONSEILLER COMMUNAL cedric.chevalley@leflon.ch	Constructions, Energie, Transports, Cimetière	Gillard Jean
	COLLAROS Nadia CONSEILLERE COMMUNALE nadia.collaros@leflon.ch	Santé, Social, Sénior+, Structures de la petite enfance, Bibliothèque	Albanesi Ida
	SUNIER Gaël CONSEILLER COMMUNAL gael.sunier@leflon.ch	Eau potable, Epuration, Finances	Collaros Nadia
	GILLARD Jean CONSEILLER COMMUNAL jean.gillard@leflon.ch	Bâtiments, Forêts et sentier du Héron, Places de jeu, Agriculture, Pompiers, PC et PRU	Sunier Gaël

**Commission financière**

Aebischer Claudine, Présidente
 Lachat François, secrétaire
 Favre Josiane
 Grivel Christophe
 Maillard Cédric

**Commission Energie**

Chevalley Cédric, Président
 Beutler Matthieu
 Dewarrat Thierry
 Fragnière Ludovic
 Medana Schlageter Clotilde

**Commission d'Aménagement et d'Urbanisme**

Fragnière Ludovic, Président
 Broillet Stéphane
 Dougoud Claudia
 Dévaud Sébastien
 Gachoud Frédéric
 Michaud Samuel
 Tardin Joachim
 Tardy Jean-Luc

**Commission des Constructions**

Chevalley Cédric, Président
 Barbey Nolan
 Dougoud Serge
 Mesot Cédric

**Commission des Naturalisations**

Cardinaux Ana
 Cruchon Juliana
 Favaretto Raffael
 Martin Garance
 Monney Bernard

**Commission Séniors**

Collaros Nadia
 Da Costa Francine
 Favre Josiane
 Fragnière Claude
 Tardin Catherine



Billets CFF dégriffés Communes

Pour mémoire, les billets dégriffés Communes vous permettent de voyager pendant une journée en-tière dans toute la Suisse, dans le rayon de validité de l'AG. A vous, les trains, bus et bateaux qui font partie de l'offre, soit un grand nombre.

Plus on achète la carte dégriffée Commune à l'avance, plus le prix est bas !

Classe et abonnement	Tarif possible jusqu'à 10 jours avant la date prévue	Tarif entre 1 et 9 jours avant la date prévue
2 ^e classe, abo ½ tarif	CHF 39.00	CHF 59.00
2 ^e classe, sans réduction	CHF 52.00	CHF 88.00
1 ^{ère} classe, abo ½ tarif	CHF 66.00	CHF 99.00
1 ^{ère} classe, sans réduction	CHF 88.00	CHF 148.00

De plus amples renseignements sur notre site Internet :

<https://leflon.ch/vie-locale/carte-journaliere-degriffee>

N'hésitez pas à passer au Bureau communal, pendant les heures d'ouverture, pour obtenir les cartes dégriffées.



Découvrez la Suisse avec la
carte journalière dégriffée
Commune.



cartejournaliere-commune.ch





Murielle Dévaud Aniceto 10 ans au service de notre Administration



Il y a 10 ans, le 1er avril 2016, Murielle rejoignait notre équipe en tant que Responsable administrative des constructions. Pour notre plus grande chance, ce n'était pas un poisson d'avril ! Dès son arrivée, elle s'est immergée avec aisance dans l'univers exigeant des chantiers et de l'urbanisme, un domaine pour lequel elle avait été engagée et où elle a immédiatement su faire ses preuves.

Au fil des années, Murielle est devenue une figure incontournable de notre administration. Dotée d'une conscience professionnelle rare, elle maîtrise les lois et les règlements sur le bout des doigts. Ses connaissances sont d'autant plus précieuses que le domaine est devenu extrêmement pointu, notamment avec la mise en vigueur de la plateforme FRIAC.

Pourtant, malgré cette transition vers l'informatique, les dossiers de construction demeurent bien présents sous forme papier et ont paradoxalement doublé de volume ! Murielle gère cette dualité avec sérieux, maîtrisant les nouveaux outils numériques sans jamais perdre le fil de ces archives physiques toujours plus denses.

Au fil de cette décennie, ses responsabilités se sont élargies. En plus des constructions, elle s'est vu confier la gestion du contrôle des habitants ainsi que l'accueil au guichet communal. Ce sont des tâches conséquentes. Murielle est ainsi devenue l'une des pièces maîtresses de notre Commune, l'un de ces piliers sur lesquels on peut toujours compter.

Murielle, au-delà de tes compétences techniques, c'est ta personnalité et ton engagement sans faille que nous souhaitons saluer aujourd'hui. Merci pour ces 10 années de service et pour ton dévouement exemplaire. Tu peux être fière du travail accompli, de la personne que tu es et de l'impact positif que tu as au quotidien sur notre collectivité.

Toutes nos félicitations pour cette décennie à nos côtés !
Merci à toi.





amicus^{id}

La PetCard se numérise. Découvrez la nouvelle ePetCard

Cher détenteur de chien, chère détentrice de chien,

Vous êtes enregistré/-e en tant que détenteur ou détentrice de chien dans la banque de données nationale canine **Amicus**. Avec la confirmation d'enregistrement de votre chien, vous avez reçu la **PetCard**, qui vous sert notamment à l'enregistrer dans votre nouvelle commune en cas de déménagement.

Depuis **janvier 2026**, cette PetCard n'est plus délivrée au format physique et l'**ePetCard numérique** est maintenant disponible. Celle-ci est générée automatiquement à partir de la banque de données nationale canine et peut être consultée dans l'application gratuite **animundo**.

Vos avantages:

- L'ePetCard numérique est disponible directement sur votre smartphone. Vous n'avez plus besoin de pièce d'identité.
- La gestion des données de votre animal domestique est facilitée grâce à la vue d'ensemble des informations, documents et contacts.
- Les déclarations telles qu'un changement de détenteur ou de détentrice peuvent être faites directement dans l'application.

Animundo offre également de nombreuses autres fonctionnalités pratiques pour votre animal de compagnie.

Voici comment cela fonctionne:

1. Téléchargez l'application gratuite animundo:



ou rendez-vous sur animundo.ch/fr

2. Créez un compte et associez-y votre compte Amicus.
3. Vous pouvez consulter votre ePetCard automatiquement dans le profil de l'animal.

Les anciens processus de déclaration sur www.amicus.ch restent disponibles.

Meilleures salutations,
L'équipe Amicus



Mise à jour périodique de la mensuration officielle sur la commune Le Flon.



Le Service de la géomatique, par l'intermédiaire des communes, informe les citoyens et citoyennes que des travaux de mise à jour périodique (MDP) de la mensuration officielle (MO) vont être réalisés prochainement sur notre commune. Ils ont été attribués à M. Bosson, ingénieur géomètre breveté, du bureau Omnidata SA, à Bulle.

Les travaux MPD consistent principalement à actualiser les données de la couverture du sol, conformément à l'art. 24 de l'Ordonnance fédérale sur la mensuration officielle (OMO). Ils couvrent les éléments suivants :

- Les éléments de couverture du sol qui fluctuent naturellement (forêt et cours d'eau)
- L'harmonisation des adresses des bâtiments saisies dans la MO avec celles saisies au Registre des bâtiments et logements (REGBL)

Ces prestations sont prises en charge par l'Etat de Fribourg.

La MDP permet également d'actualiser les éléments soumis à demande d'autorisation et pour lesquels le processus d'annonce aurait dysfonctionné. Ces travaux servent à la mise à jour de la mensuration officielle au sens de l'art.22 et ss. de l'Ordonnance fédérale sur la mensuration officielle (OMO). Ils sont indépendants de la police des constructions. La cadastration des surfaces à revêtement dur est exceptionnellement prise en charge par l'Etat de Fribourg.

Par contre, les frais qui découlent de la cadastration des constructions manquantes sont à la charge de la commune.

Durant les travaux de MDP, l'ingénieur géomètre adjudicataire intervient d'office, sur les biens-fonds concernés, sur la base de l'article 20 de la Loi fédérale sur la géoinformation. **Il informera les propriétaires lors de sa venue ou déposera un courrier d'information dans la boîte aux lettres lorsque ceux-ci sont absents.**

Dès la fin des travaux, les données actualisées seront consultables au moyen du portail cartographique (maps.fr.ch) et du registre foncier.



Après un début hésitant en 2024, le thé dansant du 5 novembre 2025 a eu plus de succès. Plus d'une quarantaine de personnes intéressées ont participé à cet agréable événement. Sûrement que la date choisie était plus propice. La Commission Seniors avait préparé un copieux buffet et Jojo le musicien a su nous égayer avec sa musique !



Pour la CSLF : Catherine



Table conviviale de Noël



Le mardi 16 décembre 2025 a eu lieu la désormais traditionnelle table conviviale de Noël à la Fleur-de-Lys. Après un délicieux repas, nous avons eu le plaisir d'écouter les élèves des classes de Porsel pour un petit concert bien agréable et très apprécié.



**pour la protection de la sphère privée, les visages des écoliers ont été floutés.*

N'oubliez pas que vous pouvez profiter, tous les mardis à midi, d'un repas subventionné par la commune, en mangeant à la table conviviale ordinaire à la Fleur-de-Lys.
(5.- par habitant de la commune, quel que soit l'âge)

Pour la CSLF : Catherine



Café Seniors du 5 mars 2026

Une dizaine de personnes ont participé au café-seniors organisé par notre commission.

Nous avons eu la chance d'accueillir Stéphane Chammartin, un intervenant qui a su nous captiver avec ses anecdotes, souvent touchantes et émouvantes. Il a su nous faire voyager en bord de mer ou d'océan, à la montagne, à la campagne, le long des rivières et des fleuves. Tout cela avec beaucoup d'humour.



Durant ses voyages et ses randonnées, il prend toujours le temps de rencontrer les gens, d'écouter, de regarder... C'est pourquoi les photos que nous avons pu apprécier sont superbes, à la fois poétiques et bien représentatives des endroits qu'il nous

permet de découvrir... ou redécouvrir, car parfois, c'est tout près de chez nous !

Il nous a rappelé que, même avec un handicap, nous pouvons encore vivre pleinement et relever des défis. Pour conclure, Stéphane a cité Confucius avec cette citation qui ne nous laissera pas indifférents :

**On a deux vies.
La deuxième commence quand on réalise qu'on en a
qu'une.**

Pour la CSLF : Catherine

Commission Seniors : Activités 2026

Jeudi 5 Mars	Mardi 31 mars	Mardi 23 juin	Août	Mardi 6 octobre	Mercredi 11 novembre	Mardi 15 décembre
Café Seniors : Cabaret chanson française (sous réserve)	Table conviviale de Pâques à la Fleur-de-Lys	Sortie d'été avec repas aux Obasseires	Giron des jeunesses veveysannes à Porsel	Table conviviale « Chasse » à la Fleur-de-Lys	Thé dansant à la Fleur-de-Lys	Table conviviale de Noël à la Fleur-de-Lys

Dès le 10 novembre 2025 et jusqu'au début juillet 2026, préparation des décorations du Giron des Jeunesses, un vendredi après-midi sur deux, au local de la Jeunesse à Pont (abri PC). Informations chez Coralie Gachoud : 079 504 87 07

Toute l'année :

Lundi matin	Mardi matin	Mardi midi (sauf vacances des restaurateurs)	Mardi après-midi	Mardi après-midi (de septembre à juin)	Jeudi soir (le premier et troisième jeudi de chaque mois)
Groupe de marche à 9h30 avec Laurent Dénervaud (079 258 20 87)	Gym douce Seniors à la salle polyvalente de Porsel (informations chez Corinne Dupas : 079 741 57 56)	Table conviviale à la Fleur-de-Lys, ouverte à tous, jeunes et moins jeunes, inscription au 077 520 33 38 ou directement à la Fleur-de-Lys	Jeux de cartes à la Fleur-de-Lys (informations chez Marie-Jeanne Wampfler : 079 283 83 15)	Scrabble à la Fleur-de-Lys (informations chez Denise Pittet : pittetdenise@bluewin.ch ou 021 907 10 31)	Cours de patois à la salle des sociétés à Porsel (informations chez Ana Cardinaux : 077 491 62 89)

Les personnes qui souhaiteraient organiser des activités afin de favoriser les rencontres (sport, artisanat, bricolage, sortie, conférence...) peuvent contacter la commission Seniors afin de les intégrer dans le bulletin communal. Merci !





Nous voilà arrivés au terme de la partie administrative du Bulletin communal d'information.

Le Secrétariat communal reste, bien entendu, volontiers à disposition pour toutes questions ou tous renseignements. N'hésitez pas à nous contacter.

- commune@leflon.ch

- [021 907.12.11](tel:0219071211)

- sylviechaperon@protonmail.ch

Les pages suivantes vous invitent à découvrir les reportages de Madame Sylvie Chaperon.

Bonne lecture.



PLACE AU CONCOURS

QUESTIONS :

1. Quelle mise à jour périodique aura lieu cette année sur le territoire communal ?
2. En quelle année M. Jean-Claude Bongard a-t-il été élu Syndic pour la Commune Le Flon ?
3. Comment se nomme la petite comptine en patois écrite pour les enfants ?

Coupon réponse à retourner à :

Administration communale Le Flon,
Route de Moudon 19b, 1699 Porsel

Ou à : commune@leflon.ch

Date limite : lundi 24 août 2026

**A gagner : 3 bons d'une valeur de CHF 50.00
à utiliser dans les commerces suivants :**

- Restaurant de la Fleur de Lys à Porsel
- Laiterie-Fromagerie Anthony Pittet à Bouloz
- Boucherie Au Jambon d'Or, à Prez-vers-Siviriez

Les gagnants seront tirés au sort et informés par courrier.

Réponse 1 : _____

Nom : _____

Réponse 2 : _____

Prénom : _____

Réponse 3 : _____

Mail : _____



Jean-Claude Bongard, un Syndic proche de ses Administrés

Comment définiriez-vous le rôle d'un Syndic ?

Le rôle de Syndic consiste avant tout à être capable de fédérer les collaborateurs autour d'objectifs communs, tout en laissant une place au dialogue et à l'échange. Je souligne l'importance d'une équipe engagée, dont le soutien m'a été précieux durant mon mandat. Pour preuve, il m'est arrivé à plusieurs reprises de ne pas avoir le temps de rentrer à mon domicile entre deux séances. Une collaboratrice, qui se reconnaîtra dans ces lignes, m'apportait alors un sandwich qui avait le goût de l'amitié.

Il n'existe pas de formation spécifique pour devenir Syndic mais le fait de siéger dans des organismes tels que le Bureau de la Conférences des Syndics ou l'Association des Communes Fribourgeoises nous procurent des conseils indispensables à notre fonction. D'autre part, avoir de la motivation pour atteindre les nombreux objectifs et franchir les obstacles avec détermination est tout aussi important. J'ai tout particulièrement apprécié les rencontres et les échanges avec les Syndics des communes voisines ou celles dans le canton. C'était enrichissant en tout point de vue. Mon parcours professionnel m'a beaucoup aidé à prendre les bonnes décisions. Ces responsabilités demandent de l'investissement. Il arrive régulièrement de dépasser le temps de travail qu'on s'était fixé...

Votre métier et votre vie personnelle ont-ils eu une influence sur vos décisions ou votre vision en tant que Syndic ?

Certainement. À l'âge de 20 ans, animé par l'envie de voyager, j'ai passé mon permis poids lourd. J'ai ensuite exercé le métier de chauffeur routier pendant plus de 40 ans, dont 20 années à l'international. J'ai notamment participé à des missions de rapatriement de véhicules en Suède, en Afrique du Nord ou encore dans le sud du Portugal pour le TCS.

Ces expériences ont développé ma débrouillardise, ma capacité d'adaptation ainsi qu'une réelle ouverture d'esprit. Par la suite, j'ai travaillé dans le transport de marchandises à travers l'Europe. Lorsque j'ai fondé ma famille, j'ai choisi de poursuivre mon activité exclusivement en Suisse, ce qui me permettait de rentrer presque chaque soir auprès des miens.

Jean-Claude Bongard a occupé le poste de Conseiller communal de 2013 à 2018 puis a pris la succession d'Evelyne Cardinaux, en tant que Syndic de la Commune

Êtes-vous natif de la région ?

J'avais un an lorsque mes parents ont repris le café-restaurant Le Saint-Gorgon, en 1964. Ils l'ont exploité jusqu'en 1977. Nous vivions dans l'appartement situé juste au-dessus.

J'ai grandi au contact de la clientèle et ce cadre de vie a sans doute fortement développé mon goût pour les relations humaines. J'y ai partagé des moments inoubliables avec les clients, notamment autour de parties de « foot-foot ».

Cette vie à la campagne a profondément façonné la personne que je suis aujourd'hui.

Qu'est-ce qui vous a motivé à vous engager en politique ?

La politique m'a toujours intéressé mais pas forcément en m'engageant dans un parti ciblé. J'assistais aux assemblées de commune et ce qui m'intéressait c'était de participer aux débats et découvrir la finalité des prises de décisions. En 2013, j'ai saisi l'opportunité d'entrer au sein du Conseil communal sans véritablement réaliser les charges qui m'attendaient! De plus, mon fonctionnement m'a toujours poussé à réaliser mes tâches de manière engagée ce qui les a rendues un tant soit peu... chronophages ...

Mon envie de partager la vie locale avec la population, de résoudre des problématiques et apporter du bien-être est tout aussi important que mon engagement politique, pour moi cela va de pair. Ce sont des défis difficiles mais très enrichissants. Parfois, il faut accepter que certains projets prendront beaucoup de temps à se réaliser et qu'on ne verra pas forcément les résultats avant la fin de son mandat !

Cette profession m'a apporté des qualités essentielles telles que le sens des responsabilités, l'organisation et la gestion des imprévus. Autant d'atouts qui m'ont été précieux dans les fonctions politiques qui m'ont ensuite été confiées, notamment depuis mon élection en tant que Syndic en 2019.

Y-a-t-il une crise marquante qui a changé votre manière de diriger notre commune ?

Le 13 mars 2020 ! La pandémie du Covid nous a obligé à fermer du jour au lendemain les écoles, suivi par les restaurants, magasins etc. Les nombreuses directives ont complètement bouleversé notre mode de fonctionnement. Par exemple, les séances communales se faisaient en visioconférence. Une expérience aussi dramatique nous a obligé à nous adapter et trouver de nouvelles façons de vivre et travailler durant ces deux années très difficiles. Ce fut aussi un grand défi à relever...

Quels sont les défis rencontrés pendant votre mandat de Syndic ?

Les principaux défis sont avant tout d'ordre financier, avec la nécessité de gérer rigoureusement les budgets alloués aux différents postes, projets et obligations. Cela inclut également la participation à des projets intercommunaux, comme la future construction de la nouvelle piscine à Châtel-Saint-Denis. Les enjeux environnementaux occupent aussi une place importante, notamment à travers le développement de l'énergie solaire, par exemple, l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle polyvalente.

Au quotidien, ces responsabilités s'accompagnent également de défis humains et organisationnels. Enfin, il s'agit de trouver un équilibre entre la préservation des traditions locales et l'intégration des innovations et nouvelles technologies.

Située en périphérie du chef-lieu du district, notre commune doit aussi veiller à maintenir des liens étroits avec les autres autorités et institutions, afin d'éviter l'isolement de la Vallée du Flon.



Repas de réception des jeunes citoyens devenus majeurs

Quelles sont les réussites dont vous êtes fier durant votre mandat de syndic ?

Durant mon mandat, plusieurs réalisations majeures ont marqué le développement de la commune du Flon. Face à une forte croissance démographique, passant de 1250 habitants aujourd'hui à une projection d'environ 1400 d'ici 2030-2031, la commune a dû adapter ses infrastructures. La construction du nouveau bâtiment administratif centralisé a permis d'agrandir les espaces de l'administration de 100 à 180 m² et d'améliorer la cohésion des services, tout en intégrant deux abris PC totalisant 229 places.



Locaux de l'administration communale en fin de chantier

Parmi les autres projets importants qui ont aboutis figurent la rénovation de l'Auberge de la Fleur de Lys à Porsel ainsi que la création d'un logement pour les tenanciers, la correction du carrefour de Champ Diguez à Porsel, le déploiement de la fibre optique en 2018 après de longues négociations, ainsi que la rénovation des conduites d'eau AVGG et le démarrage de la construction *Valtraloc* à Bouloz. Enfin, la commune a également relancé la fête du 1er août, absente depuis de nombreuses années entre autres.

Le développement d'activités destinées aux seniors, lancé en 2021 en coordination avec la Commission Seniors+ est une belle réussite.

Nous avons, par ailleurs, mis en place des rencontres destinées aux nouveaux habitants, organisées tous les deux ans à l'Auberge de la Fleur de Lys à Porsel, avec la participation des sociétés locales. Cela permet aux nouveaux habitant/e/s de favoriser leur intégration et les échanges au sein de la commune.

Dans le même esprit, nous accueillons chaque année, lors d'une soirée conviviale, les jeunes citoyen/nes ayant atteint leur majorité. Cette rencontre leur permet de découvrir le fonctionnement de la commune et de s'informer sur leurs droits civiques, notamment le droit de vote.

L'ensemble de ces initiatives reflètent pleinement ma vision du «vivre ensemble», une valeur essentielle qui me tient particulièrement à cœur.

Que reprenez-vous de votre parcours de Syndic ?

Ce parcours a été très enrichissant pour moi. J'ai découvert, que bien accompagné, on est capable de dépasser ses limites et de réaliser des objectifs qu'on ne croyait pas atteignables. Gérer ses émotions et les problèmes dans les moments difficiles est un vrai apprentissage qui engendre une analyse bénéfique sur soi-même. Mes fonctions m'ont donné la possibilité de rencontrer de nombreuses personnes. Elles ont toutes participé de près ou de loin à la réussite de mon mandat et je leur en suis très reconnaissant.

Comment voyez-vous l'avenir de notre commune dans 10 ans ?

L'étude d'une nouvelle gouvernance pour la Veveyse avec une fusion des neuf communes est déjà en cours. Une des raisons est qu'il devient difficile de trouver des personnes qui sont disponibles pour accomplir les nombreuses tâches qui incombent à chaque commune.

Les défis à relever sont de plus en plus complexes et les coûts de gestion augmentent considérablement. Toutefois, il est établi que nous ne perdrons pas notre identité mais nous serons plus à même de répondre aux nombreuses exigences qui se profilent dans l'avenir. « D'autres communes, comme celle d'Oron qui a déjà franchi ce pas, montrent qu'une fusion entre les neuf communes de notre district pourrait être une belle réussite. »



Si c'était à refaire que changeriez-vous ?

Après réflexion, je pense que, malgré mon caractère perfectionniste, j'essaierais de déléguer davantage. L'expérience montre que même quand ce n'est pas parfait, on peut obtenir de très bons résultats. Cela m'aurait permis de passer plus de temps avec ma famille. Mais dans l'ensemble je garderais la même ligne de conduite.

Jean-Claude Bongard, qu'est-ce qui vous rend heureux ?

« J'apprécie la vie en général, mon travail mais ce qui me rend heureux avant tout, c'est ma famille et mes amis. J'essaie toujours de regarder vers l'avenir avec optimisme et de garder à l'esprit que le soleil qui brille au-dessus de nos têtes est le même pour chacun d'entre nous, peu importe d'où l'on vient. »

Ma devise :

« Un jour moins bon ? Demain sera meilleur ! »

Quel message souhaitez-vous transmettre au nouveau Conseil communal ?

Je souhaite plein succès à la nouvelle équipe de l'exécutif de la commune de Le Flon pour la législature 2026–2031.

Puissent les prochaines années voir naître et aboutir des projets porteurs, réalisés dans un esprit de collaboration et guidés par un engagement durable envers la population et l'avenir de notre commune.

Je remercie sincèrement l'ensemble des conseillères et conseillers communaux avec qui j'ai eu le plaisir de collaborer au fil des années.

Mes chaleureux remerciements vont également à toute l'administration communale ainsi qu'à ses collaboratrices et collaborateurs, qui contribuent chaque jour au bon fonctionnement de notre commune.

Je souhaite un très bel été à toutes les citoyennes et à tous les citoyens du Flon et me réjouis de vous revoir au gré des rencontres dans notre belle région.

Jean-Claude Bongard

Un grand merci et toute notre reconnaissance à Monsieur Jean-Claude Bongard, qui s'est investi avec engagement et dévouement dans sa fonction de Syndic tout au long de son mandat.

Nous lui souhaitons une nouvelle étape de vie à son image : chaleureuse, épanouissante et remplie de belles rencontres.

C'était il y a bientôt 80 ans.... pour moi c'était hier



Madame Denise Pittet nous livre un précieux témoignage sur sa vie de famille dans notre village, à une époque où les routes n'étaient pas encore goudronnées et où, en hiver, il n'était pas rare de descendre en luge jusqu'à Pont !

Denise Pittet a occupé un poste de missionnaire laïque de 1967 à 1969 au Cameroun. Après son retour, elle se marie avec Ferdi Pittet en 1970. Passionnés de voyages, Denise et son mari sillonnent l'Asie jusqu'au Népal pendant 2 ans cumulant plus de 44'000 km à bord de leur 2CV ! Lorsqu'ils reviennent au pays, ils se lancent dans la rénovation d'une maison familiale et deux garçons viendront compléter leur bonheur.

Figure emblématique de notre commune, elle s'est engagée avec cœur et générosité au sein de sociétés et organismes locaux tels que le ski-club Bouloz, le Groupement des Dames, le Choeur-mixte, le Groupe Missionnaire et le Conseil de Communauté. Pour conclure le chapitre de ses activités, ajoutons qu'avec quelques amies, Denise Pittet a fondé le Groupe de gym qui accueille les participantes tous les mardis matin à la salle polyvalente de Porsel.

Je suis née juste après la guerre, dans «la tribu des Carlon». Eh oui, comme il y avait plusieurs familles Dévaud, il fallait bien arriver à les différencier ! Nous habitions à un kilomètre et demi du centre du village, dans une grande ferme toute neuve : l'ancienne avait été détruite par la foudre en 1940. Elle fut reconstruite par les «anciens» du village, car les hommes valides avaient été appelés à défendre nos frontières.

Mon enfance s'est déroulée entourée de grand-père et grand-mère, de mes parents, de mes cinq frères et sœurs, de mon parrain, ainsi qu'un des frères de papa, de son épouse et de leurs trois enfants. À une cinquantaine de mètres se trouvait une autre maison, divisée en deux appartements. À l'arrière vivaient un frère de grand-papa, l'oncle Jules, qui nous captivait avec ses récits de voyages en Russie, où il avait exercé le métier de fromager.



La grande famille de Denise,
juste avant sa naissance

À l'avant habitaient un autre frère de papa, menuisier, ainsi que ma tante, couturière. Cela nous faisait encore trois cousins de plus !

Ma vie était rythmée par l'école, cinq jours par semaine. Le congé hebdomadaire était le jeudi. Congé relatif, car le catéchisme était obligatoire. Mais comme les filles et les garçons étaient séparés en classe, c'était surtout le jour où l'on pouvait rencontrer et apprendre à connaître les filles des deux autres villages, Bouloz et Mossel... et surtout les garçons ! Il y avait bien une école à Pont, mais à cette époque, ce village faisait partie de la paroisse de Saint-Martin et nous ne les connaissions pas vraiment.



Peut-être reconnaissez-vous ces charmantes jeunes filles :
Denise Dévaud, Jacqueline Maillard
et Germaine Beaud

Puis venaient les vacances, et ce que j'aimais par-dessus tout, c'était de les passer chez ma marraine ou chez une tante. Tout y était différent : un autre monde, celui d'une épicerie ou d'une villa, avec d'autres cousines et cousins. Bien sûr, ces vacances ne tombaient pas à dates fixes ; elles suivaient le rythme des saisons. Il fallait aider aux foins, aux regains, aux moissons et au ramassage des pommes de terre.

En septembre arrivait la Bénichon : la messe, puis l'apéritif et la danse au café. Nous, les enfants, profitions des autos-tamponneuses et des balançoires en forme de barques. Ensuite venait le fameux repas. Nous étions si nombreux que les enfants mangeaient avant les adultes, puis allaient jouer dans la grange, sur une grande balançoire faite d'une large planche suspendue à des cordes. Nous pou-vions être une dizaine à nous balancer, à nous faire peur ! Les grands poussaient les petits qui se cramponnaient... que de souvenirs !

Puis venait la Saint-Nicolas. On ne le voyait pas, car il avait tant à faire ! Devant la maison, nous déposions du foin pour son âne et une corbeille dans laquelle il laissait les cadeaux que nous découvriions au matin. Dans le temps, il n'y avait pas de cadeaux à Noël, parfois seulement quelques mandarines. Le 1er janvier, en revanche, nos parrains et marraines nous offraient les étrennes : une pièce de 2 ou 5 francs suffisait à notre bonheur.

C'était il y a bientôt 80 ans... pour moi c'était hier.

Nous tenons à remercier chaleureusement Denise Pittet pour ce merveilleux récit, pour ses engagements ainsi que pour sa disponibilité au sein de notre commune.



**Ils n'ont presque pas changé ...
Parmi cette joyeuse troupe se trouvent
Denise et son frère Dédé**



Le domaine familial où habitait la grande famille de Denise Pittet

Groupe de Patoisants de la Veveyse

Lè Takounè



Un peu d'histoire

Le patois trouve son origine dans la langue romane issue du latin. À l'époque où les rois de France ont entrepris de promouvoir le français comme langue officielle, celui-ci coexistait encore avec de nombreux parlers régionaux. Progressivement, ce français, alors enrichi de mots et d'expressions issus du patois, s'est diffusé au-delà des frontières et dans plusieurs pays.

Le patois fribourgeois trouve ses racines dans la langue francoprovençale héritée du latin. Il convient de souligner que cette langue est aujourd'hui particulièrement bien conservée et transmise, notamment dans la région de la Gruyère.

La sauvegarde du patois fribourgeois doit beaucoup à l'Abbé François-Xavier Brodard et à son frère Joseph. Leur engagement a permis de préserver ce patrimoine à travers de nombreux textes et chansons, encore largement connus de nos jours.

Cependant, dès 1886, parler le patois est interdit et remplacé par le français moderne qui provient de la langue d'oïl.

Un reportage diffusé par la RTS en 1971, consacré à l'Abbé Brodard, témoigne de l'histoire du patois et de sa diversité.

Les origines et l'évolution du patois fribourgeois sont dévoilés dans ce documentaire :

rts.ch/archives/1971/video/le-patois-fribourgeois



Le tussilage dit Lè Takounè en patois est l'un des symboles du patois fribourgeois. Elle est la première fleur à percer la neige au printemps, représentant la résilience, le renouveau et l'ancrage local, tout comme la langue patoise qui survit malgré la modernité de notre époque.



Ana Cardinaux est la fondatrice et l'organisatrice du Groupe de patois

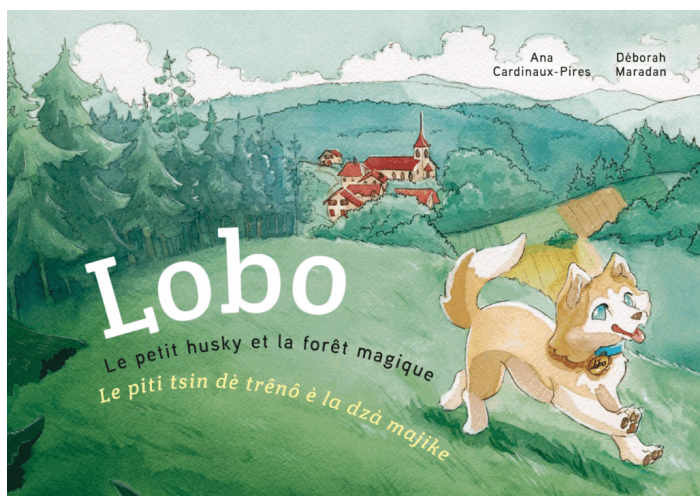
Jean Dénervaud est l'animateur des cours de patois

C'est en septembre 2024 que les Ateliers Vivants du Patois à Porsel ont été créés, à l'initiative d'Ana Cardinaux. Dans le cadre de sa formation d'animatrice, elle devait présenter un projet. En échangeant avec la Commission Seniors, un besoin a été relevé : le patois, encore présent dans les mémoires, ne demandait qu'à être transmis. De cette envie partagée, est né un espace de rencontre, de transmission et de convivialité autour de cette langue. Actuellement, le groupe est composé d'une douzaine de personnes mais cela fluctue durant l'année.

La société des patoisants de la Veveyse se nomme Lè Takounè c'est le nom d'une petite fleur jaune printanière appelée communément tussilage.

«Faire partie de notre groupe donne l'occasion d'apprendre cette langue ou de la redécouvrir. A chaque réunion, nous lisons un texte en patois et essayons de le traduire en français et vice-versa. Nous apprenons la grammaire, le vocabulaire et les verbes à l'aide de fiches. Tout comme chaque apprentissage d'une langue étrangère, cela demande un peu de persévérance mais la bonne humeur et l'ambiance conviviale du groupe aident beaucoup». Pour information, il existe une application gratuite du dernier dictionnaire publié qui traduit le français en patois et vice-versa.





Ana Cardinaux a écrit une comptine pour enfants traduite en patois par Anne-Marie Balmat, le texte a été revu ensemble lors des ateliers à Porsel et Anne-Marie Yerly a fait la relecture finale. La version audio de cet ouvrage a été réalisée par Pascal Ducrest de Bouloz (un des solistes de la Fête des Vignerons en 2019). Les illustrations sont de Deborah Maradan. Cette brochure est disponible à l'Auberge de la Fleur de Lys à Porsel et est distribuée dans plusieurs librairies du canton de Fribourg par la Société cantonale de patoisants fribourgeois, qui l'a éditée. Il existe plusieurs recueils de textes en patois sur le site internet :

www.patoisants.ch/publications



Monsieur Romain Pittet, enseignant, écrit des textes dans le journal de La Gruyère. Il a également créé un théâtre en 2025 avec ses élèves. L'idée serait d'apprendre le patois dès le plus jeune âge car les enfants retiennent facilement les nouvelles langues.

Comment réagissent les non-patoisants lors-qu'ils vous entendent parler cette langue ?

De manière presque unanime, cela suscite de l'intérêt. Certaines personnes se souviennent qu'au sein de leur entourage, le patois était encore parlé, mais faute de transmission, elles ne l'ont pas appris elles-mêmes.

Il arrive aussi que cela fasse naître une envie de renouer avec cette langue. C'est justement pour répondre à cet élan que nous avons créé ce groupe :

offrir à chacun la possibilité d'apprendre ce joli parler, de redécouvrir un univers riche en traditions et de participer aux événements qui se déroulent chaque année.

Lorsque vous parlez en patois est ce que cela vous évoque des souvenirs ?

Jean Dénervaud nous raconte que dans son enfance, les «anciens» parlaient couramment cette langue et même certains ne parlaient que le patois. Ils ont appris le français en entrant à l'école. Quant à lui, il a appris le patois en écoutant son père discuter avec les voisins. Ceux-ci pensaient naïvement que ces conversations d'adultes n'étaient comprises que par eux...(rire). Aujourd'hui, cela lui fait penser à ses parents et à ses grands-parents. Il lui arrive de discuter avec plaisir en patois lors de rencontre avec des personnes qui le parlent encore. Cela évoque aussi les chants en patois, mis à l'honneur dans le programme du *Chœur mixte de Porsel* par son directeur Monsieur Jean-Daniel Scyboz.

Tout le monde connaît le célèbre chant *Le Ranz des vaches* (Lyôba) entonné avec émotion par le public, en 2019, à la Fête des Vignerons à Vevey. Celui-ci est aussi repris avec force par les fans du HC Fribourg-Gottéron lors de victoire !

A quelle occasion avez-vous la possibilité de parler en Patois ?

Nous avons le plaisir de parler en patois lors des événements dédiés aux traditions folkloriques. Avant tout, c'est une langue du passé mais nous souhaitons qu'elle se maintienne dans le futur et pour cela il est important de la transmettre. C'est un héritage vivant. De plus, comme toutes les langues, elle évolue avec des adaptations, des nouveaux mots et nouvelles règles.

C'est en partie les raisons qui nous ont motivés à créer ce groupe de patois. Les anciennes générations disparaissent petit à petit et il nous semble important de garder cette langue vivante et de la transmettre aux jeunes générations car elle fait partie de notre culture, de nos traditions et de nos valeurs.

Est-ce que certains textes en patois n'ont pas d'équivalent en français ?

Oui, certains textes et expressions en patois n'ont pas de véritable équivalent en français. Au-delà des mots eux-mêmes, l'intonation, le rythme et les sonorités propres au patois confèrent aux récits une richesse et une nuance particulières, difficiles à restituer pleinement dans une autre langue.

Quelle place occupe le patois aujourd'hui dans notre culture ?

Le patois est encore très présent. Non seulement, il est bien vivant mais tout est mis en œuvre pour le promouvoir et le transmettre. Plusieurs fêtes et festivals honorent cette langue ancienne ainsi que ses traditions qui sont très appréciées par les Suisses et tout autant par les étrangers de passage. Ils sont émerveillés par nos fêtes folkloriques.

Par exemple, au Lac noir se déroule tous les deux ans la Fête de la montagne avec Costumes et Coutumes. Il y a aussi la Fête Fédérale des Costumes représentant les différents districts fribourgeois. Un cortège a défilé à Zurich en 2024. Parler le patois va de pair avec ce genre d'événement. N'oublions pas les pièces de théâtres en patois qui sont très appréciées des connaisseurs. Les représentations sont données dans plusieurs lieux du Canton.

Tous les 4 ans a lieu la fête intercantonale du patois où les régions romandes sont représentées par leur délégation. Cette année, elle se déroulera dans le Val d'Aoste.

Le site internet www.patoisants.ch vous renseigne notamment sur toutes les manifestations annuelles.

Prévoyez-vous d'être présent lors du prochain marché de Porsel ?

Oui, c'est un projet qui nous permettrait de faire connaître notre groupe, de découvrir le plaisir de parler le patois tout comme participer aux événements traditionnels.



Photo Anne-Gabrielle Bretz-Héritier

La plateforme Intercantonale : patoisromands.ch a été officiellement inaugurée le 12 mai 2026. Une grande fête s'est déroulée à Sion à cette occasion. Ce portail inédit vise à préserver, valoriser et transmettre les patois de Suisse romande.

La Fondation Bretz-Héritier organise des événements dans le cadre de la préservation des langues minoritaires (patois) en Valais. Elle édite également de nombreux livres liés au patois dont la revue L'Ami du Patois.

www.bretzheritier.ch

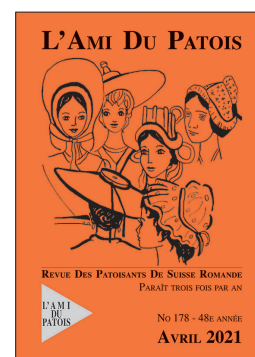


Quelques membres du Groupe de Patoisants de la Veveyse dont Ana Cardinaux la fondatrice au centre et Jean Dénervaud animateur du groupe de Porsel, 2ème depuis la gauche

La revue L'AMI DU PATOIS

L'AMI DU PATOIS est la revue trimestrielle de la Fédération romande et internationale des Patoisants (FRIP). Elle a été éditée à partir de 1973 par Jean Brodard (1917-2006) à La Roche (FR). Depuis 2006, elle est éditée à Savièse, par un comité de rédaction valaisan, et paraît désormais trois fois par an (avril, septembre et décembre). Patronnée par les quatre Fédérations cantonales du Patois (FR, JU, VD, VS), elle sert de lien entre les diverses associations locales.

L'AMI DU PATOIS est un organe d'information (agenda patoisant, nouvelles parutions et créations en patois) qui propose aussi divers textes, en patois et en français, écrits par des patoisants, des passionnés et des spécialistes. L'édition d'avril propose un appel à traduction et celle de décembre présente un dossier thématique dont le sujet est défini par le comité de rédaction. Depuis 2008, chaque édition comprend une rubrique enquête, « L'Expression du mois », ouverte à tous les patoisants qui proposent les mots et les expressions de leur patois.



Lors des réunions du Groupe de patois à Porsel, les participants apprennent la langue grâce à des fiches pédagogiques et à la lecture de textes. Ces activités permettent également de s'exercer à la traduction d'histoires, comme celle présentée ici :

Le garde-génisse

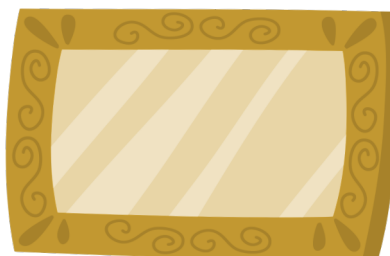
On viyo vajiyê chin va a la fêre. L'i a grantin k'irè pâ rè jelâ.

I pâchè dèvan on chtan dè viyèri, ke dyon ouna brokante. L'i avè totè chouârtè dè tsoujè ke li rapalâvan chon dzouno tin è mimamin onkora di pye viyè, ke n'âvè djamé j'o yu. Relukâvè pèr inke, i verivè alintoua dè hou j'afère ke li rapèlâvan chè j'anhyan.

To don kou, i pâchè dèvan on meryà, to chorèprê ichè krê dè vère on tablô dou potré dè chon chènnya. I fâ onkora kotyè pâ, pu to rèbuyi, ché rèvirè, ch'arithè dèvan chi meryà; bin in fathe, i rèvè chon chènnya. L'è bin on tablô dè mon père. Chin i pu pâ le léchi, le rèvèri pâ rè. I adzetè chi tablô.

Kan l'è arouvâ a la méjon, n'a pâ oujâ le mothrà a cha fèna, dè pouère dè chè fère a brutâ por avè adzetâ ouna viye mârèri. L'è jelâ le betâ ou piti pêyo dèrè. Tot' intrètsantâ, i alâvè chovin in katson rèvère lou potré dè chon chènnya. Cha fèna chè mèfiyâvè dè ôtyè, va vère chin ke chè pachâvè. I àrè la pouârta dou pêyo, chè vè din chi meryà, chè rèvirè è di :

“ È bin che l'è po ha viye toka, l'è pâ mè ke vu ithre dzalàja” !



Un vieux garde-génisse va à la foire. Il y a longtemps qu'il n'était pas revenu. Il passe devant un stand de vieux objets, qu'on appelle brocante. Il y avait toutes sortes de choses qui lui rappelaient sa jeunesse et même encore de plus vieilles, qu'il n'avait jamais vues. Il regardait par-là, il tournait autour de ces objets qui lui rappelaient ses ancêtres. Tout à coup, il passe devant un miroir, tout surpris, il croit voir un tableau du portrait de son père. Il fait encore quelques pas, puis tout bouleversé, il se tourne, s'arrête devant ce miroir, bien en face. Il revoit son père. C'est bien le tableau de mon père ça, je ne peux pas le laisser, je ne le reverrai pas de nouveau. Il achète ce tableau. Quand il arrive à la maison, il n'a pas osé le montrer à sa femme, de peur de se faire gronder pour avoir acheté une vieille chose inutile.

Il est allé le mettre à la petite chambre derrière. Tout enchanté, il allait souvent en cachette, revoir le portrait de son père. Sa femme se méfiant de quelque chose, va voir ce qui se passait. Elle ouvre la porte de la chambre, se voit dans le miroir et dit : «Et bien si c'est pour cette vieille toque, c'est pas moi qui veut être jalouse » !

Informations Groupe de Patois

Les réunions ont lieu le 1^{er} et le 3^{ème} jeudi de chaque mois sauf pendant les fêtes

À Porsel, à la salle des sociétés

Horaires : de 20 H à 22 H

Renseignement et inscription :

Ana Cardinaux, Pont, 077 491 62 89

29ème Giron des Jeunes Veveysannes

Porsel du 20 au 23 août 2026

Cette bonne nouvelle est connue comme le loup blanc; du reste nous vous l'avions annoncée dans notre Bulletin communal de décembre dernier.

La Fête approche à grands pas, c'est le moment de vous dévoiler le programme concocté par notre Société de Jeunesse. Toutefois, nous allons tout d'abord vous parler des coulisses qui sont le pilier de toute organisation réussie.

1. Les décors qui agrémenteront la place de Fête



N'hésitez pas à rejoindre les ateliers de la Jeunesse. Votre temps et votre savoir-faire sont essentiels pour faire de cet événement un véritable succès.

Responsable : Dévaud Coralie : 079 504 87 07, decoration@porsel2026.ch



A propos de décorations, vous avez reçu un tout-ménage qui vous propose **de décorer vos maisons sur le thème des 7 Merveilles du monde** durant la période de la fête. Merci d'y faire bon accueil par une collaboration active;

2. Les bénévoles qui aideront pendant les jours de fête



Mot du président, Marc Levrat :

Une génération entière de 15 à 25 ans représente le ciment de la Société de Jeunesse de Porsel. Ils ont accepté le challenge de l'organisation du 29ème Giron des Jeunesses Veveysannes à Porsel. Ils ont fait preuve de courage, nous ne pouvons que les féliciter et les encourager.

Ils ont besoin de vous : bénévoles et sponsors. Soyez au rendez-vous !

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

DEVIENS LA 8ÈME MERVEILLE DU GIRON !

29^e GIRON DES JEUNESSES VEVEYSANNES
DU 20 AU 23 AOÛT 2026 À PORSEL

AVANT • PENDANT • APRÈS
MÊME 1 CRÉNEAU AIDE ÉNORMÉMENT.
SCANNE POUR T'INSCRIRE

ACCUEIL • BAR • CUISINE • MONTAGE • PROPRETÉ

<https://porsel2026.ch/benevoles/>

PORSEL 7 MERVEILLES | **29^e GIRON** | **20-23/AOÛT 2026**
DES JEUNESSES VEVEYSANNES

1800 plages horaires à remplir !



Toute aide est la bienvenue même si ce n'est que pour une plage horaire



Venez vivre une expérience unique

Responsables pour le recrutement :

Dougoud Claudia et Fragnière Claude
079 227 67 50

benevole@porsel2026.ch

Elles attendent avec plaisir vos inscriptions.

Le Giron c'est :

1 comité

1 jeunesse

1'400 bénévoles

20'000 visiteurs

20'000 m2 de fête

1'200 m2 de tonnelle

Place maintenant au programme avec le résumé de chaque grand événement du jour

JEUDI 20 août 2026

17h00 Ouverture de la place de fête et de la tonnelle

20h00 Loto avec une voiture BMW à gagner

....



VENDREDI 21 août 2026

17h00 Ouverture de la place de fête et de la tonnelle

19h30 Souper Spectacle « Merci JOHNNY »

....

03h00 Fermeture de la place de fête



SAMEDI 22 août 2026

07h30 Ouverture de la cantine

09h00 Cortège

12h00 Dîner des aînés, des anciens de la jeunesse
et des ressortissants de la commune

12h30 Début des jeux de jeunesses

....

03h00 Fermeture de la place de fête

DIMANCHE 23 août 2026

07h30 Ouverture de la cantine et tartines

08h30 Début des jeux de jeunesses

12h00 Dîner des jeunesses

....

17h00 Remise des prix

....

00h00 Fermeture de la place de fête

Pour de plus amples informations veuillez vous référer
au site Internet du Giron Porsel 2026 : www.porsel2026.ch



Bien que cette manifestation se nomme Porsel2026, la place de fête se situera effectivement à Bouloz, à la Route des Esserts



Les membres de la Société de Jeunesse de Porsel vous attendent nombreuses et nombreux pour faire la fête !



